

République du Sénégal

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Institut national Supérieur de

l'Éducation populaire et du Sport

---

Memoire de Maîtrise Es-Sciences et Techniques de l'Activité  
Physique et du Sport

---

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE  
DU SPORTIF D'ELITE AU  
SENEGAL

Présenté et soutenu par

Mr GAMOU THIONE

**D** E D I C A C E

---

Je dédie cet ouvrage :

\* A LA MEMOIRE DE MON PERE GAMOU THIONE  
ET DE MON GRAND-FRERE ADAMA THIONE

\* A MA MERE

\* A MA GRAND-MERE

\* A MA SOEUR

\* A TOUS LES JEUNES DU MONE VICTIMES  
D'UNE CERTAINE INJUSTICE SOCIALE.

---

## *R* E M E R C I E M E N T S

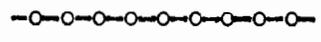
---

Nes sincères remerciements vont, particulièrement à :

- \* Monsieur Abdoulaye DIENG : Docteur en sociologie, directeur des études à l'ENAES, professeur à l'INSEPS et directeur de ce mémoire.
  - \* Monsieur Lamine DIENG : Professeur à l'INSEPS pour son aide combien grand à la réalisation de cet ouvrage.
  - \* Monsieur Ousmane LAYE et toute sa famille, pour leurs soutiens et leurs encouragements durant toute notre scolarité.
  - \* Monsieur Demba THIONE ayant guidé nos pas vers la réussite.
  - \* Tous mes amis pour leur collaboration franche et encourageante.
  - \* Fatou DIEYE qui aura consacré du temps et perdu des forces en cette période de froid intense pour la dactylographie de notre mémoire de maîtrise.
-

	<u>Pages</u>
AVANT PROPOS	6 - 7
INTRODUCTION	9 - 11
CHAPITRE I : <u>LES POUVOIRS PUBLICS ET LE SPORT</u>	13 - 19
I. Problématique d'intervention	13 - 14
I.1 Le sport peut-il se détacher de la politique	14 - 15
II. Intervention des pouvoirs publics sénégalais	16
II.1 Principes directeurs	16 -
II.2 Objectifs poursuivis, stratégie utilisée actions menées	16 - 17
II.3 Le bilan social de la jeunesse et des sports	17 - 19
CHAPITRE II : <u>SITUATION FAMILIALE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE ACTUELLE DE L'ELITE SPORTIVE SENEGALAISE</u>	21 - 33
I. L'inadaptation sociale de la jeunesse sénégalaise	21
II. I.1 Le jeune sénégalais en milieu traditionnel	21
I.2 le jeune sénégalais et la modernité	21 - 22
II. Caractéristiques des interrogés	22
II.1 Age de l'Elite	22
II.2 Niveau d'études	23 - 24
III. Situation familiale et socio-professionnelle	25
III.1 Itinéraires de la recherche d'emplois	25 - 30
III.2 Conséquences du chômage	30 - 33
CHAPITRE III : <u>SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES</u>	35 - 43
I. L'action de l'Etat	35
I.1 Recherche d'emplois	35 - 37
I.2 Formation professionnelle	37
I.3 Un statut du sportif d'Elite	38 - 40
I.4 Perspectives au niveau de l'entreprise	40 - 41
II. L'action des clubs	42 - 43
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	47 - 48
QUESTIONNAIRE	50 - 53

//-) VANT PROPOS



o

## AVANT PROPOS

Le professeur d'éducation physique en tant qu'agent de développement a un rôle multiple à jouer vis-à-vis du sport, considéré comme le plus grand phénomène social actuel. Il est à la fois avec les masses et le pouvoir, destiné à coordonner et à concevoir. Ce rôle doit l'amener à bien connaître son entourage, son milieu d'évolution ; en quelque sorte la société à l'intérieur de laquelle il aura à faire valoir sa fonction.

Cette connaissance, des sociétés reste l'une des conditions "sine qua non" pour exercer sa fonction d'éducation, de formateur.

Si nous ne connaissons pas notre société, de même que celle des autres sociétés, comment pourrions nous alors appréhender certains problèmes socio-économiques relatifs à l'éducation, leurs conséquences et éventuellement leurs solutions ?

Cette connaissance tant bien que mal de notre société nous aura permis d'appréhender un problème qui occupe toute la société sénégalaise et particulièrement le monde sportif sénégalais :

### L'Insertion socio-professionnelle des sportifs d'élite

Ce problème comme tant d'autres est lié et aggravé par la mutation socio-économique brutale et vertigineuse qui frappe tous les pays du monde.

Comment insérer nos sportifs d'élite dans les structures socio-professionnelles d'autant plus que l'obtention de l'emploi obéit à un critère aussi sélectif que restrictif :

Sélectif, dans la mesure où cette sélection se fait à partir de l'école.

Restrictif, par le fait que la monopolisation de certaines activités, le cumul de certaines fonctions administratives, accentue le déséquilibre. Comment pourrions-nous dissocier le problème des sportifs d'élite et celui des sportifs de masse ? Nous reconnaissons la difficulté et la grandeur d'une telle problématique.

Nous allons essayer d'aborder un seul aspect de cette problématique: le sport d'élite ; sans pourtant oublier que la politique sportive du Sénégal se veut une politique de masse.

Notre mémoire restera une modeste contribution à un oeuvre à laquelle d'autres se sont attachés à réfléchir.

Il a fallu pour réaliser ces quelques pages, les contributions de beaucoup de personnes et services.

---

II N T R O D U C T I O N



## I N T R O D U C T I O N

Le sport, grand phénomène social contemporain, remplit différentes missions : santé, éducation, formation, rapprochement entre les peuples. Ces différentes missions sont accentuées suivant le pays et les différentes circonstances. Le rôle du sport sera plus ou moins accentué sur tel ou tel autre domaine suivant la volonté politique sportive du pays.

Actuellement trois grandes tendances dominent en matière de politique sportive :

1) L'accent est mis sur l'élite. Ce parti pris relève d'une conception de l'élite comme entraîneur d'une pratique de masse.

2) Plus le nombre de pratiquants est important, et plus les chances de voir s'en dégager une élite de qualité sont fortes.

3) L'accent est mis sur les deux volets. Nous pouvons citer le cas du Sénégal avec la nouvelle restructuration du Ministère de la jeunesse (D.E.P.S) (1)

Nous constatons que la plupart des pays du Tiers-Monde sont favorables à une politique de masse, "sport pour tous". Si l'objectif fondamental est de développer la pratique de masse du fait de son impact éducatif et social, la pratique du sport d'élite attire l'attention des autorités dirigeantes.

A. Essayons de définir le sport d'élite et le sport de masse.

Étymologiquement élite vient du latin éligere : choisir. Un choix n'entraîne-t-il pas un rejet ou une hiérarchisation ? Mais s'agit-il de choisir les "meilleurs" ?

Le sport de compétition ne s'allie pas avec la pratique de détente. Il y a le "sport de détente" pratiqué par le "sportif de masse", et il y a aussi le "sport de compétition" pratiqué par le "sportif d'élite".

Ces deux pratiquants présentent certainement quelques différences sur les finalités poursuivies ; néanmoins le sport est un moyen d'éducation en général. Il demeure un droit fondamental et sa pratique doit être accessible à toutes les couches sociales (enfants; adolescents, adultes, vieillards).

Le niveau des pratiquants d'élite diffère suivant les performances et nous distinguons cette hiérarchisation :

./.

(1) Direction de l'Education Physique et du Sport.

- l'élite nationale
- l'élite continentale
- l'élite internationale.

Nous précisons que l'élite intercontinentale est aussi l'élite continentale et nationale ; mais la réciprocité n'est pas vraie.

A partir de cette hierarchisation ci-dessus, nous avons choisi les pratiquants de la première division pour faire notre étude.

Notre sujet, après consultation du catalogue collectif des mémoires soutenus devant l'université de Dakar et les Ecoles Nationales Supérieures n'a fait l'objet d'un sujet de mémoire.

Nous ne nions pas que certaines parties aient été abordées dans d'autres mémoires, dans des brochures d'éducation physique et sportive (e.p.s) sous forme de chapitre ou d'articles. Il existe aussi des expériences solides qui ont été tentées dans ce domaine. Nous citerons la conférence prononcée par Monsieur Karang Coulibaly à l'occasion de la semaine du sport africain (les 20 - 27 décembre 1983 à Dakar) sous le titre :

"Statut social des sportifs d'élite en République du Sénégal"

Notre approche ne peut être une approche d'érudit ; l'expérience et les moyens matériels ne nous la permettent pas. Ajoute à cela, notre cadre d'étude est limité du fait que nous nous sommes uniquement arrêtés dans la région du Cap-Vert.

L'élargissement de notre échantillon aux autres régions nous aurait fourni des éléments d'analyses beaucoup plus fidèles.

Au niveau de la région du Cap-Vert, nous avons eu à distribuer trois cent trente (330) questionnaires et nous n'avons pu récupérer que cent soixante dix (170) exemplaires.

Les difficultés de récupération sont grandes : le temps, l'éloignement des terrains les uns par rapport aux autres, et les problèmes de transport. Tout ceci est accentué par le manque de conscience des pratiquants au sujet de l'intérêt que peut susciter le résultat d'un questionnaire, la prise en considération de certains chiffres, l'application de certaines propositions, la sensibilisation des autorités au sujet d'un problème donné.

Nous ne pouvons pas, par rapport à la grande majorité de l'élite non interrogée, donner des conclusions systématiques. Mais nous osons espérer tout de même que notre étude, si modeste soit-elle, contribuera aux débats sur un sujet d'actualité.

En outre, nous pensons que nous ne pouvons embrasser et réfléchir sur tous les problèmes que peut rencontrer notre élite sportive. Aussi, nous attachons-nous à aborder les problèmes que posent sa situation professionnelle.

Nous parlerons tout d'abord de la politique sportive et de l'intervention des pouvoirs publics sénégalais, pour aborder par la suite les problèmes sociaux de la jeunesse sénégalaise et particulièrement le problème d'emploi de notre élite sportive, et nous terminerons par des propositions avant de conclure.

---

 H A P I T R E I



## CHAPITRE I

### LES POUVOIRS PUBLICS ET LE SPORT

Ces dernières années, le sport a pris dans la vie sociale une importance sans cesse grandissante. Le sport est un élément de la culture humaine, ce qui devrait entraîner une grande considération sur les activités physiques et sportives (A.P.S).

Les interventions restent cependant multiformes et différentes selon ce que chaque pays attend du sport.

D'une manière générale les gouvernements promettent d'améliorer le cadre physique, matériel, psychologique et aussi le bien-être social des sportifs.

Cependant l'investissement d'importantes sommes d'argent se fait plutôt dans la perspective d'améliorer cette condition physique qui permette de remporter la victoire, plutôt que d'améliorer le bien-être social et de se conformer au principe de rapprochement des peuples par le sport.

#### I Problématique d'intervention

S'agit-il d'amener les pouvoirs publics à fournir le budget des installations, celui de la formation des cadres, à ne pas avoir un droit de regard dans la gestion des associations sportives ?

Faut-il exiger une participation de l'état à l'insertion socio-professionnelle de notre élite sportive ?

Les pouvoirs publics doivent intervenir dans l'intérêt de la population entière. Seulement les instances intermédiaires que sont les clubs, les ligues et les fédérations perçoivent mal cette politique ou en ont plutôt une perception différente. Et nous pensons que c'est à partir de ces instances intermédiaires que nous pouvons déceler et sentir l'adéquation ou la non adéquation d'une politique sportive.

Cette incompréhension découlerait du fait que les responsables sportifs des clubs, des ligues, des fédérations ne parlent pas souvent au nom de la collectivité, mais s'appuient sur le statut de droit privé de leur association. Ils ne tiennent pas compte ou n'ont pas conscience de la politique générale nationale du sport.

Cette situation amène de fréquentes confusions. Néanmoins, les conflits qui peuvent en découler n'en sont pas moins bénéfiques, parce que sont source de remise en cause des structures et de leurs animateurs.

Une question se pose :

### I.1 Le sport peut-il se détacher de la politique ?

Nous allons à l'aide de trois exemples bien simples démontrer que le sport et la politique sont inséparables.

#### I.11 Première raison

L'Etat sénégalais ne peut s'empêcher d'intervenir et de prendre des décisions compte tenu des textes qui régissent l'éducation. Le sport est pratiqué par un grand nombre de gens : cette formation bien conduite a des répercussions positives sur le plan moral, physique et intellectuel du citoyen sénégalais. De ce fait, l'Etat est obligé d'intervenir en traçant les grandes lignes de sa politique sportive.

#### I.12 Deuxième raison

Le Sénégal reconnaît la liberté d'association mais pas la liberté dans l'anarchie ; c'est-à-dire la liberté de faire ce que l'on veut, comme on l'entend.

Partant delà, les pouvoirs publics rappellent à l'ordre les clubs, les ligues, les fédérations à ne pas dévier des lignes politiques indiquées par l'Etat.

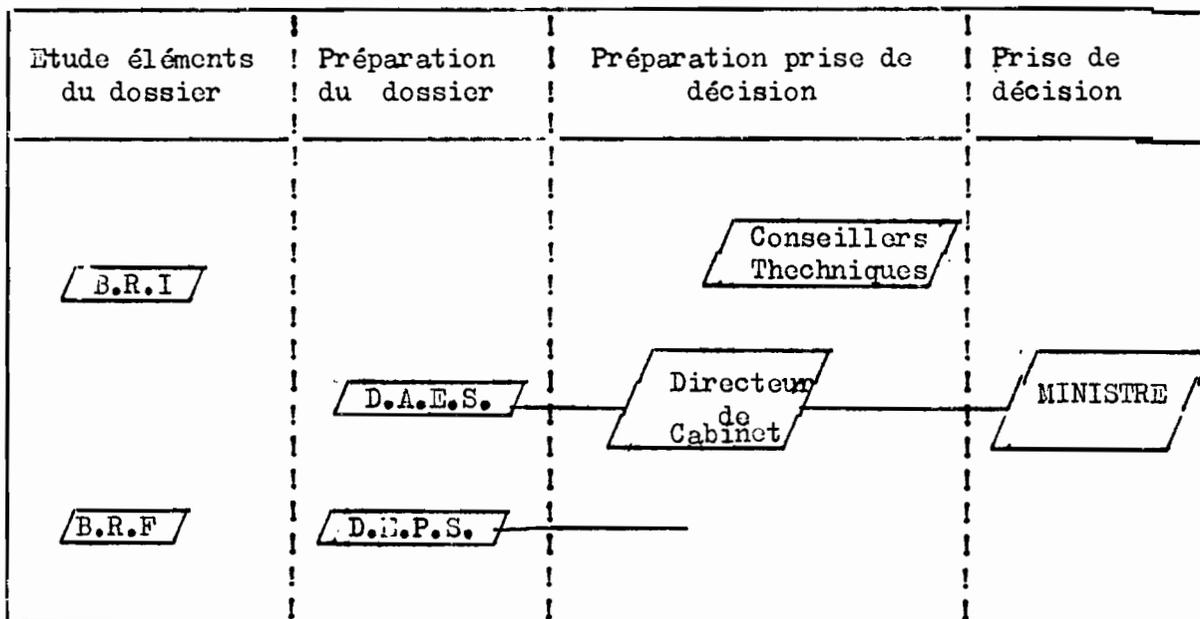
#### I.13 Troisième raison

Compte tenu du statut de nos clubs amateurs aux moyens limités, l'Etat contribue au financement, tranche certains conflits nationaux et internationaux, autorise ou refuse la participation à une compétition internationale.

L'organigramme de la page suivante nous édifiera davantage.

L'organigramme ci-dessous va nous permettre de montrer comment les décisions sont prises au niveau du Ministère de la Jeunesse et des sports lors de l'arrivée d'un dossier concernant une compétition internationale.

(1)



Organigramme expliquant le processus de  
Prise de décision au niveau du M.J.S.

Légende :

- B.R.I. = Bureau des Relations Internationales
- B.R.F. = " " avec les Fédérations
- D.A.E.S = Division des activités physiques Extra-scolaires
- D.E.P.S = Direction de l'Education physique et des Sports.

Ceci montre que toute participation ou refus de participation à une compétition internationale relève le plus souvent des autorités, après une étude sur l'opportunité et surtout la possibilité financière d'une pareille entreprise, et sur la représentativité de l'entité en question.

(1) Exposé de Monsieur Ousmane NDIAYE, Conseiller technique au M.J.S sur : le Ministère de la Jeunesse de l'Education populaire et des sports. INSEPS, le 22-12-83.

## II Intervention des pouvoirs publics sénégalais (1)

### II.1 Principes directeurs :

Les orientations de la politique sportive reposent sur un certain nombre de principes :

- égalité de chance pour tous
- liberté d'association
- pluridisciplinarité
- amateurisme
- protection des participants

Mais ne manque-t-il pas le principe du :

- Bien-être social

Les pratiquants devant bénéficier d'un encadrement technique qualifié garantissant ainsi une bonne éducation et une bonne formation, assurer à ces derniers une couverture médicale et une garantie contre les risques et les accidents de la pratique sportive.

### II.2 Objectifs poursuivis, stratégie utilisée, actions menées

#### II.21 Objectifs poursuivis :

- Encourager une pratique sportive diversifiée
- développer le "sport pour tous", le sport extra-scolaire devra permettre aux populations de s'adonner à la pratique d'activités physiques de maintien, de détente et de régénérescence, de pouvoir compétir. Le sport de masse permettra d'élargir la base de la pratique.

Le sport extra-scolaire permet la pratique sportive au sein de l'entreprise et servira d'élever et de maintenir l'élite au niveau continental et mondial.

#### II.22 Stratégie utilisée :

le sport extra-scolaire va s'organiser à quatre niveaux :

- l'initiation et le perfectionnement
- l'organisation du sport de compétition
- le sport de masse
- le sport de détente

#### II.23 Actions menées :

- Accueillir et former les jeunes scolaires et non scolaires (licenciés de l'U.A.S.S.U. des navétanes et des fédérations).
- encourager la création et le fonctionnement des écoles de sport au niveau des clubs, des ligues, des fédérations.

(1) Source : Rapport de politique générale : Congrès ordinaire du parti socialiste du Sénégal, Dakar, le 10, 11, 12 décembre 1982

- encadrer et animer les centres de perfectionnement sportifs.
- créer des sections sport-études.
- créer un lycée sportif.
- faire des clubs de la division nationale, des entités pratiquant un sport de haut niveau.
- amener chaque grand club à avoir un entraîneur de haut niveau.
- inciter les "grosses entreprises" à créer des clubs.
- organiser une compétition de haut niveau sur le plan national.
- organiser une compétition régionale et inter-régionale.

Le sport de haute compétition sera confié à l'U.A.S.S.U et aux fédérations nationales constituées dans chaque discipline sportive. Ces fédérations sont chargées d'administrer et de gérer la discipline considérée et de promouvoir la pratique au niveau international et à tous les échelons (national, régional, départemental etc ...).

Le prestige et le niveau de certaines disciplines sportives sont ébranlées (exemple au basket, notre titre de champion d'Afrique a été perdu à Mogadiscio). Et récemment à Dakar, la coupe du Président Abdou DIOUF (C.D.E.A.O) est revenue à la Côte d'Ivoire.

Des mesures sont prises par le conseil des Ministres sur demande du président de la république pour permettre à notre jeunesse de s'épanouir dans les conditions les meilleures malgré une conjoncture difficile, ceci dans le but d'améliorer les performances de l'élite et de développer la pratique sportive de base.

### II.3 Le bilan social de la jeunesse et des sports

#### II.31 Formation et stages :

Le ministère de la Jeunesse a surtout donné priorité à la formation et au perfectionnement de ses cadres. Cette formation est aussi bien technique qu'administrative.

C'est ainsi qu'en 1982, quatre vingt onze (91) agents ont été formés.

Répartition des quatre vingt onze agents :

- Inspecteurs de la jeunesse et des sports :	7
Inspecteurs adjoints de la jeunesse et des sports	
professeurs d'E.P.S :	12
- Maîtres d'éducation populaires:	25
- Conseillers sportifs :	2
- Directeurs en sciences et techniques des activités physiques :	5

Des journées de stages nationaux, touchant 356 cadres des associations, des mouvements de jeunesse, des fédérations sportives et agents du département ont été tenus (voir tableau)

QUELQUES STATISTIQUES SUR LES STAGES NATIONAUX (1)

NATURE	DU	STAGE	Nombre CADRES FORMES	Nbre JOURNEES FORMATION
1	Directeurs et économes de collectivités		30	300
2	Moniteurs de collectivités éducatives		40	320
3	Administration et gestion des fédérations sportives		20	120
4	Surveillants de baignades		30	450
5	Administration et gestion des associations socio-éducatives		20	120
6	Formation d'entraîneurs 1e degré judo		9	135
7	Journées pédagogiques nationales de programmation		50	150
8	Recyclage des entraîneurs de natation et de nageurs		23	299
9	Entraîneurs de basket ball 2e degré		20	420
10	Méthodologie de stages sportives et socio-éducatives		30	180
11	Animateurs boxe française		60	720
12	Recyclage des instituteurs		24	996
TOTAL			356	3 310

SESSIONS DE FORMATION ORGANISEES DANS LES REGIONS (2)

REGIONS	Nbre de stages réalisés	Nbre de cadres formés	Nbre de journées
Région du Cap-Vert	5	109	2 909
Région de Diourbel	5	50	200
Région du fleuve	1	44	352
Région du Sénégal Oriental	1	10	-
Région du Sine Saloum	3	78	1 210
Région de Thiès	2	8	48

Sources (1), (2) : Congrès ordinaire du parti socialiste du Sénégal -  
Dakar, les 10, 11, et 12 décembre 1982 - Page 88 et 89.

./.

## II.32 Equipements et infrastructures :

Des efforts pour réaliser des infrastructures socio-éducatives ont été faits. Le département de la jeunesse a souvent apporté son concours financier. C'est ainsi que :

- de nouveaux (C.D.E.P.S.) ont été réalisés (1)
- achèvement du stade Albouy NDIAYE à Louga
- le stade Wiltord de Saint-Louis est en cours de réfection
- le stade de l'Amitié est en pleine phase de réalisation, avec une capacité d'accueil de soixante mille places (60.000)
- les tribunes du stade Iba Mar DIOP sont aménagées
- développer des aires de jeu pour favoriser le sport de masse.

## II.33 L'U.A.S.S.U le Sport extra-scolaire :

Les moyens de l'U.A.S.S.U (2) sont portés de huit millions (8.000.000) de francs (CFA) à vingt millions (20.000.000) de francs CFA.

Concernant le sport extra-scolaire, des actions de redynamisation et de relance pour les sports des disciplines prioritaires (athlétisme, basket-ball, football, judo, lutte) ou secondaires (volley ball, cyclisme, natation, boxe etc ...) sont entreprises.

## II.34 L'intégration sociale du pratiquant :

Une politique d'orientation a été dégagée lors du troisième (3e) conseil national des sports tenu à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) Dakar, les 3,4,5 novembre 1977. Cette orientation concerne le pratiquant. Elle se situe dans l'optique d'une réussite sportive. C'est ainsi qu'il a été pressenti la nécessité de créer :

- un lycée sportif
- un collège des athlètes.

Ceci permettrait une meilleure prise en charge de l'élite sportive scolaire.

- le sport corporatif, les clubs d'entreprise ont une importance particulière dans la solution des problèmes sociaux des pratiquants ;
- la création de l'Association sportive des Forces Armées (ASFA) en 1964, va aussi dans le sens de réaliser l'intégration sociale du pratiquant.

Certes les considérations théoriques en vue de solutionner les problèmes d'insertion ne manquent pas, mais des efforts restent encore à faire sur le plan des réalisations.

Et nous disons que c'est surtout au niveau de la formation et des stages que ce manque est plus senti.

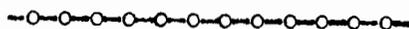
---

(1) CDEEPS : Centre départemental de l'éducation physique et sportive.

De nouveaux CDEEPS à Louga, Bakel, Kédougou.

(2) UASSU : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires.

 H A P I T R E    I I



## CHAPITRE II

### SITUATION FAMILIALE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE ACTUELLE DE L'ELITE SPORTIVE SENEGALAIS

---

#### I. L'Inadaptation sociale de la jeunesse sénégalaise

Les jeunes sénégalais d'aujourd'hui présentent une ressemblance avec la majeure partie de la jeunesse du monde. Cette ressemblance, ce point commun n'est autre qu'une difficile intégration à leur société d'appartenance. Elle éprouve des difficultés d'adaptation dans la mesure où cette jeunesse se sent mal à l'aise chez elle.

##### I.1 Le jeune sénégalais en milieu traditionnel :

Dès son plus bas âge, on assiste à une intégration progressive du jeune sénégalais.

La formation professionnelle débute même avant la circoncision : l'enfant suit son père au champ et y reste jusqu'à l'heure de la "descente", quitte à ce qu'il ne fasse rien. Il peut aussi ramasser les mauvaises herbes, chasser les oiseaux, apporter l'eau à son père. Il y a une certaine reproduction et une conservation du métier paternel, de l'oncle. Le jeune apprend ainsi une profession qui est une nécessité dans la vie communautaire où l'apport de chacun est souhaité. Et en plus il apprend à aimer son métier, celui du leg.

Ainsi le problème d'emploi n'est pas la préoccupation principale. Cet emploi est source de fixation, d'enracinement. Mais avec l'introduction de cultures commerciales par le colonisateur, accentué aujourd'hui par les aléas de la crise économiques, le métier du "leg" n'existe plus, ou bien alors dans une très faible proportion.

##### I.2 Le jeune sénégalais et la modernité :

La société actuelle est confrontée à un des problèmes les plus cruciaux : le problème de l'emploi. Combien le Sénégal compte-t-il de maîtres, d'ingénieurs agronomes et polytechniciens qui chôment ? (1) Maintenant la formation de l'enfant et son éducation incombent à l'Etat. La communauté a perdu presque tous ses privilèges. Quelle lourde responsabilité que de former d'éduquer et de trouver un emploi à tout le monde !

./.

(1) : plus de mille six cent (1 600).

Les structures éducatives ne sont pas fonctionnelles ou pas toujours fonctionnelles par rapport aux structures sociales du pays. Malgré que notre pays ait opéré des changements et une nouvelle interprétation de l'éducation, le grand mal reste que seule la formation intellectuelle est garantie et ceci par le biais de l'école.

La formation professionnelle ne suit pas les aléas de la division de travail, d'accroissement démographique, de la création de nouvelles villes, de l'économie du marché. Nous disons qu'une nouvelle politique d'emplois doit être dégagée par les institutions politiques nationales.

Le jeune sénégalais moderne n'est pas assuré d'une promotion professionnelle, contrairement/jeune <sup>au</sup> traditionnel qui hérite d'un métier. La société moderne s'en éloigne, ce qui entraîne nécessairement une certaine mobilité socio-professionnelle.

Le jeune en milieu traditionnel, compte tenu des problèmes de l'agriculture pense que la ville peut lui offrir une possibilité de réalisation de ses aspirations. C'est ainsi que le problème de l'exode rural grandit. Ce mouvement vers les villes est accentué par le fait que la majeure partie des élèves au niveau des campagnes terminent leurs études dans les grandes villes et particulièrement à Dakar. (Seule l'Université de Dakar est encore fonctionnelle. Les secondaires manquent au niveau des départements et des sous-préfectures).

Cette évolution est le fondement de cette différence de besoins des parents et de leurs enfants, de la naissance de nouveaux métiers avec le progrès de la science.

## II. Caractéristiques des interrogés

C'est l'élite sportive sénégalaise et particulièrement celle de la région du Cap Vert qui est interrogée. Nos investigations ont concerné l'élite des disciplines suivantes : Athlétisme, Football, Basketball, Natation, Volley-ball.

### II.1 Age de l'Elite :

Moyenne d'âge de l'élite masculine = vingt trois ans et demi ( $23 \frac{1}{2}$ )

Moyenne d'âge de l'élite féminine = vingt deux ans (22 ans)

Moyenne d'âge générale de l'Elite = vingt deux ans et demi ( $22 \frac{1}{2}$ )

## II.2 Niveau d'études (voir tableau page suivante)

### II.21 Les garçons :

Nous constatons que le niveau d'études est assez faible. Sur l'ensemble des interrogés (100 garçons) seuls treize ont atteint le niveau de la terminale et sept (7) d'entre eux seulement poursuivent leurs études supérieures. Quatre vingt (80) n'ont pas atteint le second cycle avec la terminale. Tous ont été alphabétisés sauf deux (2).

Nous remarquons que onze seulement d'entre eux poursuivent encore leurs études.

- deux élèves (2) du secondaire
- deux (2) qui font des cours par correspondance
- sept (7) étudiants.

### II.22 Les filles :

Le niveau de scolarisation est beaucoup plus élevé que chez les garçons : sur soixante dix (70) réponses, trente deux (32) filles continuent leurs études.

- vingt trois (23) élèves du secondaire
- deux (2) qui font des cours par correspondance
- sept (7) étudiantes.

DETERMINATION DU NIVEAU D'ETUDES DE L'ELITE

=====

Niveau d'études	Nombre de Garçons	Nombre de Filles	Total Garçons et Filles
Pas d'école	02	-	02
Primaire incomplet	-	-	-
Primaire complet	36	-	36
Secondaire 1er cycle	27	32	59
Secondaire 2eme cycle sans terminale	15	19	34
Secondaire 2eme cycle avec terminale	13	15	28
Elite poursuivant leur études	11	32	42
Sans réponse	07	04	11

On peut déjà à partir de ce constat présumer des problèmes d'intégration sociale qui vont se poser, étant entendu que d'une manière générale la possession de diplômes offre la possibilité d'accéder à un emploi.

Une remarque assez importante : toutes les filles interrogées ont atteint au moins le niveau du diplôme de fin d'études moyennes (DFEM), tandis que chez les garçons, trente six (36) se sont arrêtés à la fin de leur cycle primaire (niveau certificat d'études primaires élémentaires CEPE).

Cette différence de niveau de scolarisation entre les garçons et les filles peut s'expliquer peut-être par le fait que le garçon s'initie au sport plus rapidement que la jeune fille. Le garçon est laissé tôt en compagnie de ses camarades de quartier pour la pratique du sport : jeu dans les rues, match de "cogne" etc. Tandis que la fille est "gardée à vue" compte tenu de certaines considérations culturelles.

De ce fait, la déperdition scolaire frappe plus rapidement le garçon que la fille. Ceci est surtout dû à la difficulté pour l'enfant d'allier sport et étude.

### III. Situation familiale et socio-professionnelle

Sur l'ensemble de l'Elite interrogé (170), il y a trente sept (37) qui exercent une activité professionnelle.

- vingt neuf (29) garçons
- huit filles (8)

La différence du niveau de scolarisation apparaît sous un autre angle. Un seul garçon exerce une profession du niveau de la hiérarchie. Le reste a un emploi modeste du niveau du DFEM allant de l'employé des banques au manoeuvre, donc appartenant à la hiérarchie B, C, D, E. La plupart des emplois sont mal rétribués et les intéressés se trouvent dans l'impossibilité de résoudre la plupart de leurs problèmes financiers.

La fonction publique recrute et rétribue suivant le niveau d'instruction. De ce fait, des emplois mal rétribués chez les garçons n'est pas surprenant. Les filles qui travaillent sont peu nombreuses par rapport aux garçons. Cette réduction est compensée par une montée de la profession : niveau d'études élevé entraîne une augmentation de la grille indiciaire.

#### III.1 Itinéraires de la recherche d'emplois (1)

La lecture du tableau de la page suivante qui indique les voies utilisées avant d'obtenir une activité professionnelle nous permettra d'arriver à un certain nombre de constat :

\* Ni le M.J.S, ni les fédérations n'ont fait presque aucun effort pour aider l'élite dans ses démarches à trouver du travail.

\* En dehors des démarches personnelles et des concours, arrive le club en troisième position qui essaie dans la mesure de ses possibilités de trouver un emploi à ses sociétaires.

D'ailleurs personne n'est sans ignorer ces fréquentes mutations de joueurs d'un club à possibilités limitées dans la recherche d'emplois à ses sociétaires vers un club qui jouit de cette réputation. Seulement, actuellement certains clubs arrivent à retenir leurs joueurs en créant des projets d'organisation qui vont bientôt fonctionner ou bien qui le sont même déjà.

Nous citerons dans notre dernier chapitre les exemples de la Jeanne d'Arc de Dakar et du Casamance Sportig Clubs de Ziguinchor.

./.

(1) Voir tableau page suivante.

Comment l'élite qui ne travaille pas fait pour trouver une activité professionnelle

Itinéraires recherche		Garçons	Filles
Démarches personnelles		34	10
Préparation en vue d'un concours	Sous l'égide du M.J.S	02	01
	Hors de l'égide du M.J.S	14	08
Nombre de fois déjà présenté à un concours	Sous l'égide du M.J.S	01	-
	Hors de l'égide du M.J.S	15	07
P R O M E S S E S	M.J.S	-	-
	Cadre M.J.S	01	04
	Fédération	-	02
	Cadre Fédération	02	07
	Club	19	09
	Cadre club	10	23
	Intermédiaires parents	-	02
Sans réponse		19	09

Comment l'élite qui travaille a fait pour trouver son activité professionnelle

Itinéraires recherche		Garçons	Filles
Démarches personnelles		09	05
Par voie de concours	Sous l'égide du M.J.S	-	-
	Hors de l'égide du M.J.S	04	03
I N T E R V E N T I O N S	M.J.S	-	-
	Cadre M.J.S	-	01
	Fédération	-	-
	Cadre Fédération	-	-
	Club	14	-
	Cadre club	03	02
	Parents	-	02
Sans réponse		06	-

\* Le fait le plus remarquable à mon avis reste le désintéressement des parents concernant l'avenir de leurs progénitures. Les parents se précipitent d'envoyer leurs enfants à l'école et dégagent presque toute leur responsabilité. Seule celle de l'Etat est tenue en compte. Malgré que notre système éducatif présente encore des imperfections, entraînant un pourcentage d'échec élevé, il faut reconnaître aussi le manque de suivi des parents.

Ce relâchement des parents est dû à la dégradation de certaines de nos valeurs culturelles : telle que la vie en communauté.

L'individualisme gagne de plus en plus l'ensemble de notre société. Je ne pense pas que cette fierté de voir son fils réussir sur le plan professionnel puisse échapper au peuple sénégalais ?

\* Nous notons également une certaine mobilité professionnelle de l'élite et des parents. Une baisse de situation professionnelle s'observe chez l'élite. (1)

De ce fait, compte tenu de la cherté de la vie, fruit d'une crise économique mondiale, nous pouvons déjà imaginer les grandes difficultés que rencontreront les familles de l'élite.

(1) : Voir tableau page suivante.

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Activités professionnelles exercées ultérieurement par l'élite	Activités professionnelles souhaitées par l'élite	Activités professionnelles exercées actuellement par l'élite	Activités professionnelles des parents
Militaire	Pilote	Secrétaire trilingue	Médecin
Peseur SODEFITEX	Magistrat	" d'administrat°	Directeur des services de Mines
Contrôleur économique	Médecin	" de direction	Professeur (enseignant)
Employé à l'ONCAD	Professeur d'E.P.S	Agent d'administration	Chef comptable
Tolier	Gestionnaire d'entrep.	Employé de banque	Employé à la banque
Maître d'E.P.S/armée	Dentiste	Employé à la C.P.S.P	Chef de transport
Mécanicien	Informaticien	Agent de police	Infirmier
	Interprétariat	Militaire	Electricien
	Secrétaire de Direct°	Employé à la SOADIP	Guide s
	Comptable	Gérant kiosque à pains	Agent de police
	Mécanicien auto	Commis	Militaire
	Sage femme	Chef de quai	Employé P.A.D
	Infirmier		Chauffeur
	Instituteur		Commis
	Maître d'E.P.S		Planton
	Maîtresse couture		
	Coiffeuse		

RECAPITULATION DE QUELQUES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Effectif total		Moyenne age		Sportifs mariés		Sportifs célibataires		Nombre élite travaillant		Nombre élite ne travaillant pas		Nombre de locaux		Elite habitant chez parent		Nombre élèves étudiants		Nombre de parents travaillant pas		Parents ne travaillant pas		Parents à la retraite		Parents décédés		Abstentions	
Garçons = G	Filles = F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
		100	70	23½	22	12	00	88	70	29	8	60	21	19	0	81	70	11	41	20	19	25	15	37	28	9	3

Commentaire tableau page précédente

Ces quelques chiffres vont nous éclairer davantage sur les difficultés qui seront éprouvées :

Parents 340(1)	}	- douze (12) décédés
		quatorze (14) abstentions
		soixante cinq (65) retraités
		deux cent dix (210) ne travaillant pas
		trente neuf (39) exerçant une activité professionnelle

Elite sportive 170(2)	}	- quatre vingt et un (81) chômeurs
		cinquante deux (52) étudiants et élèves
		trente sept (37) travailleurs

(1) Trois cent quatante (340) parents : nous avons considéré que chaque élite a un père et une mère :  $170 \times 2 = 340$

(2) Cent soixante dix (170) représente le nombre d'élite ayant remis leurs questionnaires.

Ce nombre réduit de salariés attire l'attention.

Cet état de fait de l'élite qui ne dispose pas d'une manière générale de source de revenus peut entrainer certaines conséquences.

III.2 Conséquences du chômage

III.21 Sur le plan des compétitions

La première conséquence est une baisse du rendement ou tout au moins un handicap pour la réalisation de hautes performances. En effet la réussite sportive dépend principalement de la capacité de l'athlète de reculer ses limites. Cependant la réussite sportive dépend aussi d'autres déterminants : techniques, tactiques, psychologiques et physiologiques.

1) Problème d'ordre psychologique

La motivation permet de recommencer une tâche difficile, d'augmenter l'intensité de sa participation afin de se garantir des chances de succès. Et c'est partant de ses succès et de ses échecs que l'élite fera une auto estimation de sa valeur et par conséquent pourra se dépasser pour donner les résultats que l'on attend de lui et aussi de les maintenir.

De meilleures performances seront certainement obtenues si un certain niveau de tension psychologique et physiologique optimum a été obtenu avant et pendant la compétition.

Or si la sécurité que procure un emploi n'est pas établie, il est très difficile de placer, de "conditionner" l'athlète dans la perspective d'une performance satisfaisante.

La performance est liée à certaines conditions et si l'une d'elles est déficiente, la performance peut en pâtir. L'une des conditions principales reste la satisfaction des besoins élémentaires : nourriture, logement, habillement etc ... Pour satisfaire ces besoins élémentaires, il faut nécessairement une promotion professionnelle : condition même d'une certaine acceptabilité sociale dans ce monde moderne.

Nous savons que l'échec ou la réussite sportive peut faire perdre ou gagner un certain statut social. Nos questionnaires nous donnent cette preuve : toute l'Elite qui exerce une activité professionnelle a été au moins sélectionnée plus de six (6) fois en équipe nationale.

## 2) Problèmes d'ordre physiologique :

Il existe une relation indissoluble entre la motivation qui est d'ordre psychologique et la physiologique : selon le degré de motivation, la composition sanguine varie, la respiration change. De ce fait la tension musculaire suit ses variations.

Entraîneurs et éducateurs devraient être toujours conscients de ces deux phénomènes indissociables qui sont au nombre des implications responsables du succès de leurs joueurs. Un statut social positif pourra le pousser au dépassement. Il se défera d'un certain stress : celle de la crainte du pouvoir du public enclin à approuver ou à désapprouver. Si cette crainte n'est pas surmontée, elle peut être source d'inhibition.

### III.22 Sur le plan social :

le sport et l'argent, ou l'exode vers les pays "nantis" :

*Résumé*  
L'Elite qui ne peut pas trouver une situation professionnelle lui permettant de subvenir à ses besoins matériels et moraux (aider ses parents) choisir de quitter le pays pour aller monnayer son talent vers les pays "nantis".

Consciente de sa performance sportive, consciente de son rôle sur sa participation au budget familiale et à l'édification nationale, consciente de son besoin de sécurité, notre Elite choisit d nous quitter quand même.

Oui, de par sa performance sportive, elle bénéficie de plusieurs sélections en équipe nationale.

Oui, de par sa position dans la pyramide familiale, elle est le soutien de famille.

Oui, de par sa participation à l'édification nationale, elle apporte quelque chose au développement économique et social.

Recette sur les compétitions, prestige national, considération sur la valeur ethnique du pays, respect et admiration de son pays. Notre Elite sent son utilité à la société et par conséquent elle a besoin que notre société lui reconnaisse son utilité à son tour.

Pourquoi rester au Sénégal, défendre les couleurs nationales et se retrouver un beau jour dans les rues sans activité professionnelle ni moyen pour se lancer dans le monde des affaires : (emplois non salariés).

C'est cette situation qui attend notre Elite après la retraite sportive. Ainsi, pour elle la seule solution reste peut être l'exode. Elle va à l'exode pour gagner de l'argent et partant de là s'assurer une formation professionnelle qui pourra lui procurer une profession aussitôt après la retraite.

L'exode de notre Elite sportive et de nos cadres sportifs trouvera difficilement sa solution si ces derniers ne reçoivent pas la contrepartie des efforts des sacrifices consentis.

Des preuves tangibles nous sont fournies : notre championnat national baisse de niveau ; nos équipes nationales, particulièrement celle de football qui depuis ASMARA en 1968 n'a jamais été présente à un phase finale africaine.

Nous savons tous que le Sénégal possède une équipe nationale de football hors du pays. Ces joueurs font le bonheur d'autres grands clubs étrangers et particulièrement des clubs français.

Tout récemment, au tournoi de la CEDEAO (coupe du président Abdou DIOUF) Dakar du 31 mars au 8 avril, notre équipe national a encore perdu du fait que les "SENÉF3" ne pouvaient prendre part au tournoi.

Nous ne serions pas contredits de dire que le Sénégal possède la meilleure équipe d'Afrique de Basket Ball :

ADDIDAS I - ADDIDAS II - APPOLO FAYE - MATHIEU FAYE - BENGALY KABA - PAPE MOUSSA TOURE... pour ne citer que ceux-là.

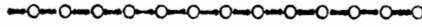
Mais malheureusement, les contrats multiformes et divers nous privent de leur service.

Nos responsables sportifs et les pouvoirs publics sont préoccupés par ce problème de l'exode lié au phénomène d'insertion professionnelle. Nous subissons cette saignée depuis mille neuf cent soixante cinq (1965) et elle est l'une des causes principales de nos résultats sportifs en dents de scie. D'où l'importance de trouver des formes de lutttes efficaces contre ce fléau.

Aussi, nous nous proposons dans le chapitre suivant d'apporter notre contribution de propositions pour une insertion socio-professionnelle efficace de notre Elite Sportive.

---

 H A P I T R E III



### CHAPITRE III

#### SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES

Nous pensons qu'il existe un lien théorique entre réussite sportive et réussite professionnelle. Seulement pouvons-nous affirmer que d'une réussite socio-professionnelle découlerait nécessairement une réussite sportive ? Et que des difficultés d'insertion professionnelle entraîneraient un échec sportif ?

Que choisir :

- accepter de différer le problème d'insertion professionnelle et de ne s'en occuper qu'après la retraite sportive ? ou bien :

- résoudre ce problème en s'inscrivant dans les cycles de formation facile compatibles avec la pratique sportive ?

Nous pensons qu'il faut en finir avec cette crainte qui habite constamment le sportif d'Elite sénégalais : celle d'une promotion professionnelle.

Il s'agit de trouver des aménagements qui puissent permettre à notre Elite de suivre correctement son entraînement afin de satisfaire aux exigences de la haute compétition sans pour autant handicaper d'abord sa scolarité, condition première et essentielle d'une préparation à l'insertion socio-professionnelle. L'Etat sénégalais, les dirigeants sportifs doivent cesser cette intervention "après coup".

#### I. L'action de l'Etat

##### I.1 Recherche d'emplois :

La première des choses ; serait de créer au niveau du M.J.S un bureau qui se chargerait chaque année de faire des propositions d'emplois auprès des autorités dirigeantes au bénéfice d'une dizaine de joueurs particulièrement méritant.

Ce bureau serait en étroite collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'emploi. Nous pourrions l'appeler ainsi :

Bureau d'Aide à la Réinsertion et à l'Insertion socio-professionnelle des sportifs d'Elite (B.A.R.I.P.S.E)

Insertion : s'occuper de l'Elite en place pour éviter son départ

Réinsertion : s'occuper de l'Elite qui voudrait revenir, mais par peur de connaître sa situation antérieure, reste encore à l'étranger.

\* Stratégie possible

Tout d'abord il faudrait dresser un inventaire des emplois pouvant être exercés par l'Elite et ceci particulièrement dans le domaine sportif : faire des propositions à l'Elite vers des filières compatibles avec la pratique sportive.

La BARIPSE se mettra en relation avec le bureau des examens aussi bien pour les concours régis par le M.J.S que ceux en dehors de sa responsabilité.

Nous constatons qu'au Sénégal, une moyenne de dix (10) à quinze (15) de notre Elite va à l'école. Dans ce cas pourquoi ne pas réserver cinq pour cent (5 %) à dix pour cent (10 %) des places disponibles à cette Elite et ceci par un recrutement direct :

Il faudrait pour autant que cette dernière remplisse certaines conditions de recrutement telles que :

- avoir le niveau requis
- être apte médicalement
- appartenir à l'équipe nationale.

Niveau D.F.E.M	.....	CNEPS de Thiès (maître d'E.P.S)
" Baccalauriat	.....	INSEPS de Dakar (professeur D'E.P.S)
" Maîtrise	.....	INSEPS de Dakar (Inspecteur de la Jeunesse)

Cependant, l'orientation vers ces catégories professionnelles doit recueillir une adhésion de l'Elite :

Nos questionnaires nous ont montré que l'Elite ne s'intéresse pas au métier sportif. (1) page

Nous voyons néanmoins apparaître le métier sportif au niveau des activités professionnelles souhaitées.

Il y a aussi autre fait : l'Elite s'écarte des concours régis par le M.J.S (2) page

Ce désintéressement au métier sportif pourrait s'expliquer par le fait que l'E.P.S n'a pas encore sa vraie place dans notre système éducatif actuel.

L'action de BARIPSE ne se limiterait pas uniquement à la recherche d'emplois, mais aussi à la formation.

### I.2 Formation Professionnelle :

Au niveau du Secrétariat d'Etat chargé des Affaires Sociales, les centres sociaux pourraient organiser des stages de couture en faveur des jeunes filles appartenant à l'Elite. Ainsi des boutiques de couture pourraient être ouvertes à l'avenir.

BARIPSE aidé par le Ministère de l'Action Sociale se chargerait du financement.

Les sommes investies pourraient être remboursées suivant un étalement supportable par les bénéficiaires.

Dans la même optique, une initiation aux techniques de gestion de petites entreprises peut être faite pour l'Elite qui exerce déjà une activité professionnelle, organiser des stages de recyclage pour leur permettre de franchir les échelons ; d'où la nécessité de faire appel à des spécialistes compétents pour plus d'efficacité.

Ces activités éducatives de formation sociale, familiale et professionnelle contribueront à améliorer les conditions hygiéniques, alimentaires et surtout financières, d'autant plus que promotion professionnelle par ses incidences sur le pouvoir d'achat est au premier plan des préoccupations du travailleur.

Une certaine Elite suit des cours par correspondance, une autre est inscrite dans les établissements privés de formation professionnelle. L'Etat se devrait de participer aux frais de scolarité et les aider ensuite à trouver du travail après la formation ; les clubs apporteront aussi leurs contributions.

Quant aux élèves et étudiants appartenant à l'Elite et qui suivent une scolarité normale, des bourses entières pourraient leur être accordées.

### I.3 Un statut du sportif d'Elite :

Un statut pour l'Elite sportive sénégalaise devrait être pris en considération. Le Sénégal prône le "Socialisme Démocratique", donc la promotion du sportif d'Elite devrait être assurée :

- rémunération assurée durant toute sa carrière sportive
- intégration dans la vie socio-économique : lui trouver dans la mesure du possible un emploi qui le maintiendrait au niveau des activités physiques et sportives afin que notre jeunesse puisse bénéficier de son expérience.

Cela suppose que cette Elite ait la possibilité de suivre des stages de formation après sa retraite sportive, ou même pendant la période compétitive.

Pourquoi ne pas créer des échelles indiciaires (1) comme le fait la fonction publique en se basant sur le niveau des études ? Le niveau de la performance de l'Elite pourrait servir de niveau :

- grille de l'Elite nationale
- grille de l'Elite de haute compétition : niveau continental
- grille de l'Elite de la haute compétition : pour celle qui domine le niveau continental (jeux olympiques, championnats du monde d'athlétisme, coupe du monde ...).

Cette proposition a pour fondement l'application du "Socialisme démocratique" que prône le Sénégal : chacun doit être rémunéré en fonction du travail fourni. Donc la promotion de l'Elite devrait se faire en fonction des performances et son insertion par conséquence assurée après les compétitions, ceci lui garantirait une vie sereine et une retraite assurée.

./.

(1) : Voir tableau page suivante.

SOLDE BRUTE AU GRADE INITIAL (STAGIAIRE ET AU GRADE FINAL  
(classe exceptionnelle)

Hiérarchies	Echelles Indiciaires	Soldes (F CFA)
A	1700 à 3580	107.392 à 204.941
B	1141 à 2615	79.263 à 156.017
C	734 à 1515	56.242 à 96.935
D	399 à 891	36.592 à 64.303
E	-	29.750 à 42.140

FOURCHETTE DE SALAIRE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE  
ET SALAIRES MOYENS

Catégorie socio-professionnelle	Salaire mensuel minimum et maximum (FCFA)	Moyenne (FCFA)
Ouvrier	30.000 à 70.000	47.212
Secrétariat	59.000 à 250.000	90.000
Cadre moyen	100.000 à 260.000	221.000
Cadre supérieur	200.000 à 800.000	500.000

Au Sénégal, la douane, la police, les cours tribunaux; l'enseignement, l'inspection du travail bénéficient de traitements particuliers.

Le salaire minimum au premier semestre de 1983 : (source BCEAO)

- SMIG horaire = 152,04

- SMIG mensuel = 26.353

SMIG horaire : taux mensuel pour les professions industrielles soumises au régime hebdomadaire.

SMIG mensuel : les salaires mensuels correspondant à un travail.

Le reproche majeur qui vient à l'esprit est l'existence d'une certaine contradiction entre le principe de l'amateurisme défendu et accepté par le Sénégal et notre proposition s'appuyant sur la création de grille indiciaire.

C'est le recours pur et simple au professionnalisme nous dira-t-on. En fait, quelles sont les limites réelles de l'amateurisme et du professionnalisme ? (1)

Souvent, dans les grandes rencontres internationales sportives amateurs, ce sont des professionnels qui s'affrontent. Ils sont amateurs par la voix des hauts dirigeants sportifs qui les engagent, mais la réalité est tout autre.

Certains pays, pour faire partie des grandes organisations sportives, tel le comité (oly) International Olympique (C.I.O) sont obligés d'accepter les statuts qui régissent ces organismes. Mais il n'est pas dit que leur organisation sportive interne change pour autant. La pratique sportive doit-elle échapper aux principes politiques en place, d'autant plus que le sport est un phénomène social ?

#### I.4 Perspectives au niveau de l'entreprise

##### I.41 Une perspective à court terme :

L'Etat devrait agir dans le sens suivant : pour bénéficier du statut de club d'entreprise, cette dernière devrait d'abord construire des infrastructures sportives dans un but bien précis :

- afin que son club puisse bénéficier des moyens d'entraînement adéquats

- afin d'y recevoir les écoles environnantes. Exemple : la société BATA et la Société rufisqueoise de ciment auraient pu parrainer toutes

./.

(1) : Amateurisme : c'est le fait de pratiquer du sport sans en faire sa profession. Il vient du latin "amare" = aimer.

Professionnalisme : Celui qui fait du sport métier (source de ses ressources).

Nous pensons qu'actuellement ces deux termes que sont amateurisme et professionnalisme méritent une redéfinition.

les écoles de Rufisque et de Bargny. Cette action peut se continuer dans le long terme suivant une autre procédure.

#### I.41 Une perspective à long terme :

Dans cette perspective prolongeant le court terme, un cadre juridique particulier devrait être élaboré avec les principaux concernés que sont : l'entreprise, les représentants des ouvriers et l'Etat.

Elle consiste à orienter les enfants qui le désireraient et qui sont en fin de cycle primaire vers une spécialisation professionnelle au niveau de l'entreprise et l'élève n'en stopperait pas pour autant ses études. Ceci demanderait nécessairement l'implantation d'un lycée à proximité.

L'enfant suivrait correctement son emploi du temps dans lequel figure comme matières d'études :

- spécialisation professionnelle
- pratique sportive
- matières d'enseignement général nécessaires.

Ainsi l'enseignement ne se limiterait pas uniquement à un enseignement technique, mais aussi à une réelle production. En effet, agent de production, l'élève est rémunéré en retour. Cette rémunération, étant le fruit de son travail.

Après son cycle secondaire à l'entreprise, l'élève décidera soit :

- de continuer ses études supérieures à l'université
- de rester au niveau de l'entreprise pour jouer avec le club sous contrat. Ainsi, il va perfectionner son acquis sportif et parfaire sa qualification professionnelle.

De ce fait, le pratiquant continuera à travailler au niveau de l'entreprise après les compétitions. Il pourra même au niveau de son club d'entreprise avoir certaines grandes responsabilités : entraîneur, manager ....

Cette proposition à long terme tiendrait nécessairement compte d'un changement des structures politiques et d'une réforme systématique de l'enseignement.

## II. L'Action des clubs

Les clubs comme nous l'avions souligné plus haut occupent une place de choix concernant l'insertion professionnelle de notre Elite. Leurs efforts sont de plus en plus grands. Nous donnerons deux exemples : le Casamance Sporting Club et la Joanne d'Arc de Dakar.

### I.1 Le Casamance Sporting Club de Ziguinchor :

La politique sportive du Casa sport s'oriente dans les perspectives suivantes : la création du club des dix mille (10.000). Cette opération par delà le club vise le développement économique sociale et culturel de la région.

Il s'agit de dix mille (10.000) supporters ou sympathisants qui auront à cotiser chaque mois mille francs (1.000) et cela pendant un an. Le capital serait de :

$$- 1.000 \times 12 \times 10.000 = 120.000.000 \text{ Francs CFA}$$

Ce capital servira :

- à la création de petites et moyennes entreprises à Ziguinchor d'abord et ensuite dans les chefs lieux de département. Ces emplois seront exclusivement réservés au Casa Sport, permettant de résoudre le problème de l'exode en particulier et de résoudre les problèmes sociaux de l'équipe en général.

- à la création de groupe scolaire privé d'enseignement primaire ou secondaire ou les deux à la fois (les joueurs pouvant y élever leur niveau de scolarisation gratuitement).

- à l'implantation de société à caractère industriel

- à l'ouverture d'un centre récréatif et d'accueil

- à l'achat de cars pour le transport des joueurs

- à d'autres avantages (choix entraîneur de haut niveau, achat matériel de sport, limitation des cotisations).

Pour éviter le monopole, chaque membre disposera d'une seule action de dix mille francs (10.000). Toutefois, il lui sera loisible de prendre des actions pour sa famille, étant entendu que l'action est nominale.

D'aucun dira que c'est un projet ambitieux, mais il est tout de même réalisable. Il faudra veiller à une saine structure d'organisation pour une concrétisation future, voire même dans moins de deux ans.

Nous pensons que notre modeste contribution de proposition à l'insertion socio-professionnelle de notre Elite sportive pourrait se greffer à d'autres déjà faites et dont certaines sont en pleine phase d'exploitation telles :

- l'insertion dans les corps militaires et para-militaires
- le sport corporatif
- la sponsonisation
- le club d'entreprise.

Le professionnalisme pourrait ici au Sénégal transiter par le semi professionnalisme. Vues nos modestes ressources économiques et nos réalités sociales.

Ce ne sont pas les solutions qui manquent, il faut la volonté politique de les appliquer.

---

CONCLUSION



## CONCLUSION

C'est par notre Elite que nous évaluons nos performances sportives. Notre propos était d'essayer de montrer que l'une des conditions principales pour que notre Elite fasse des performances, résidait en leur promotion professionnelle, principale source de motivation.

Actuellement, toute la politique de l'Etat sénégalais est axée sur un problème de recherches de débouchés à sa jeunesse (1)

C'est ainsi que nous avons essayé de définir son rôle et son action. Notre Elite devrait prendre conscience que dans presque tous les pays du monde, les solutions de débouchés de l'Elite sportive s'écartent rarement du domaine sportif. Cela devrait les inciter à se lancer vers les professions sportives. Ils apporteront ainsi leurs savoirs techniques et tactiques théoriques, sauront mieux aborder les réalités que posent tel ou tel sport, vu leurs expériences.

Nous pensons qu'en lui fournissant un emploi qui lui permettrait de résoudre certaines réalités sociales et économiques auxquelles elle est confrontée, notre Elite se verrait moins obligé à aller à l'étranger et sera plus motivée à défendre les couleurs nationales.

Il n'est pas dit que seul le problème d'emplois permettant de résoudre certaines considérations sociales et financières sera l'unique voie pour arriver à de bonnes performances.

Nous disons que, même si leur situation professionnelle est résolue sans tenir compte des considérations techniques et tactiques, nous voyons mal notre Elite s'en sortir devant une autre Elite dotée d'une organisation technico-tactique complexe, moderne et tenant compte aussi de d'autres réalités de performances ou de contre-performances.

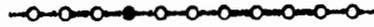
Une symbiose de toutes ces conditions est absolument nécessaire. Le problème d'emplois de notre Elite sportive s'intègre en général aux problèmes de débouchés de toute notre jeunesse.

La réflexion à une réinsertion professionnelle de la jeunesse sénégalaise doit être prise dans sa globalité malgré la spécificité de l'Elite sportive.

./.

(1) : Nouvelle politique "d'emplois non salariés".

 I B L I O G R A P H I E





I B L I O G R A P H I E

---

L I V R E S

---

- \* Javeau CLAUDE, "L'Enquête par questionnaire", Manuel à l'usage du praticien, PARIS, Les Editions de l'organisation, 2e édition, 1978, 158 pages.
- \* MUCCHIELLI Roger, "Le questionnaire dans l'Enquête psychosociale" PARIS, E.S.F., 6e édition, 133 pages.
- \* Pociello CHRISTIAN, "Sport et Société", Approche Socio-culturelle des pratiques sportives, PARIS, Vigot, 1981, 377 pages.
- \* Bryant J. CRATTY, "Psychologie et activité physique, PARIS, Vigot, 1974, 244 pages.

R E V U E S

---

- \* P. LEBLANC et C. LOUVEAU, article "La Promotion sociale des athlètes de haut niveau", Revue "d'Education physique et sportive", n° 178, Novembre - décembre 1982, 80 pages.
- \* Dominique HOELTGEN, article "les salaires des africains", Revue "Jeune Afrique : Plus" n° 2, septembre - octobre 1983, 115 pages.
- \* Mamadou KOUPE, article 1, "Le Basket Sénégalais à l'épreuve de l'exode", journal quotidien, "Le Soleil" n° 4062, 10 novembre 1983

- \* Mamadou KOUME, article 2, "Le SENEF un apatride", Journal quotidien "le Soleil" n° 4099, 24 décembre 1983.

D O C U M E N T S

=====

- \* Troisième conseil national du sport, Dakar, les 3-4-5 novembre 1977 à l'ENEA :
  - Résolution de la commission n°2 chargée de politique générale
  - Résolution de la commission chargée de l'étude des moyens.
- \* Sixième conseil national du sport, Dakar, les 5 et 6 août 1983
- \* Garang COULIBALY, Conférence, "le Statut social des sportifs d'Elite en république du Sénégal", Dakar, le 1983, 18 pages.

DOCUMENTS INSEPS : MEMOIRES

=====

- \* Amadou Lamine BA, "de l'Intervention des pouvoirs publics dans l'organisation et le développement des activités physiques et sportives au Sénégal" Mémoire, n° 19 S.E.J.S. 1974 pages.
- \* Mme Adiabouah ELISABETH, "L'intégration sociale de la femme par les organisations d'éducation en Côte d'Ivoire" Mémoire, n° 117 S.E.J.S., 1976 59 pages.
- \* Seydou DIAH, "L'Inadaptation sociale des jeunes au Sénégal, une problématique de développement économique", Mémoire, n° 157 S.E.J.S., 1978, 87 pages.
- \* Youssouf MANE, "Pour un meilleur impact éducatif de l'association sportive au Sénégal, l'exemple du Casamance sporting club de Ziguinchor", Mémoire, année universitaire 1982/1983, pages.



ESTIONNAIRE



République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi

---

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET  
DU SPORT  
(INSEPS)

QUESTIONNAIRE DE MEMOIRE DE MAITRISE

---

/ Sujet de Mémoire : L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DU SPORTIF L'ELITE AU SENEGAL /

---

Age :

Club :

Discipline pratiquée :

- Athlétisme
- Basket
- Football
- Hand-ball
- Natation
- Volley-ball

1. - Depuis combien de temps participez-vous au championnat de première division ?  
(Championnats nationaux pour les athlètes et les nageurs).

1 an, 2 ans, 3 4 5 6 7 8 9 10

10 ans et plus

2. - Combien de fois avez-vous été sélectionné en équipe nationale ?

3. - Situation familiale :

- Marié (e)
- Célibataire
- Nombre d'enfants
- Activité du père  
de la mère  
de l'époux(ø)

NB : Si le père ou la mère sont retraités, il faudra le dire et mentionner en même temps l'emploi.

4. - Etes-vous locataire ?    oui        -        non

si oui                        :    d'une pièce  
                                  de deux pièces  
                                  de trois pièces

- Propriétaire d'une maison :    oui        -        non

- Logez-vous chez vos parents ?    oui        -        non

- Logez-vous dans des conditions spéciales ?    oui        -        non  
si oui, lesquelles ? (facultatives)

5. - Si vous êtes locataires, quel est le montant mensuel de votre loyer ?

- entre 5.000 F et 10.000 F
- " 11.000 F et 15.000 F
- " 16.000 F et 20.000 F
- plus de 20.000 F.

6. - Vous souvenez-vous de la dernière école que vous avez fréquentée ? Laquelle ?

7. - Quelle est la dernière scolarité que vous avez faite ?

- pas d'école
- primaire incomplet
- primaire complet
- secondaire :
  - 1ère cycle
  - 2ème cycle sans terminale
  - 2ème cycle avec terminale
- enseignement supérieur incomplet
- enseignement supérieur complet
- je poursuis mes études : dire le niveau et l'établissement

8. - Quelle est votre activité professionnelle antérieure ?

9. - Quelle est votre activité professionnelle actuelle ?

10. - Pas d'activité professionnelle
11. - Quelle est l'activité professionnelle que vous souhaiteriez avoir ?
12. - Pourquoi avez-vous quitté votre activité professionnelle antérieure ?
13. - Quels sont les itinéraires utilisés avant d'avoir votre activité professionnelle actuelle ?
- démarches personnelles
  - par voie de concours
  - intervention au sein de la fédération
  - à l'aide d'un cadre :
    - du ministère
    - de la fédération
    - du club
    - grâce à l'aide du club
    - grâce à l'aide des parents
    - autre itinéraires utilisés
14. - Combien de temps avez-vous attendu pour voir vos démarches porter leurs fruits ?
15. - Quelles sont les démarches utilisées actuellement en vue de l'obtention d'une activité professionnelle ?
- a) démarches personnelle
  - b) des promesses faites
    - + au sein du Ministère de la Jeunesse et des sports
    - + au sein de ma fédération
    - + au sein de mon club
    - + par un cadre du M.J.S
    - + " de ma fédération
    - + " de mon club

c) Préparation en vue de me présenter à un concours sous l'égide du M.J.S

- + inspectorat
- + INSEPS
- + inspectorat adjoint
- + CNEPS
- + instructorat

- hors de l'égide du M.J.S lesquels :

d) autres itinéraires :

NB : \* on peut être concerné par la Q. 15 a,b,c, dans ce cas y répondre

\* mettre une croix devant les réponses.

16. - Combien de fois vous êtes vous présenté à un des concours régis par le M.J.S ?

17. - Quelles solutions préconisez vous pour une baisse de l'exode de notre Elite sportive ?

---